

PROJET DE PARC ÉOLIEN DE LA FOYE

LETTRE D'INFORMATION – SEPTEMBRE 2022 PROCHAINE ETAPE : L'ENQUÊTE PUBLIQUE

EDITO

En Septembre 2021, nous avons déposé à la Préfecture, les compléments du dossier de la Demande d'Autorisation Environnementale relatif au projet éolien de la Foye. Jugé recevable au printemps 2022, j'ai le plaisir aujourd'hui de vous informer de l'ouverture de l'enquête publique. À son issue, le Préfet autorisera ou non le projet.

L'enquête publique est l'occasion de revenir sur toutes les étapes du projet, les études réalisées, les moments de rencontre et les échanges qui ont permis de dessiner le projet tel qu'il est aujourd'hui. Ce temps est aussi important pour vous expliquer les engagements pris par ERG pour répondre aux attentes sur l'intégration du parc éolien ou encore les retombées pour la collectivité.

Dans cette lettre l'information, vous trouverez des informations sur l'organisation de l'enquête publique à venir et les éléments clés du projet finalisé.



DÉBUT DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE :

À partir du lundi 19 septembre et jusqu'au vendredi 21 octobre 2022, venez consulter le dossier, participer et partager vos avis dans le cadre de l'enquête publique relative au parc éolien de la Foye.

Retrouvez dans cette lettre comment participer à l'enquête publique.

Au-delà de cette lettre d'information, nous restons à votre disposition pour répondre à toutes vos questions.
En vous souhaitant une bonne lecture,

Clément MIONE

Chef du projet éolien de la Foye





COMMENT PARTICIPER À L'ENQUÊTE PUBLIQUE ?

Pendant un mois, les éléments du projet seront mis à disposition en Mairie de Saint-Vincent-La-Châtre et sur internet à partir du registre dématérialisé : <https://www.registre-dematerialise/4133>.

Un Commissaire Enquêteur assurera également des permanences pour permettre à chacun de venir échanger et formuler un avis sur le projet. Il tiendra un registre de l'ensemble des observations faites. Ces permanences sont organisées en Mairie de Saint-Vincent-La-Châtre aux dates suivantes :

- Lundi 19 septembre 2022 de 9h00 à 13h00
- Mardi 27 septembre 2022 de 9h00 à 13h00
- Jeudi 6 octobre 2022 de 9h00 à 13h00
- Vendredi 14 octobre 2022 de 9h00 à 13h00
- Vendredi 21 octobre de 9h00 à 13h00

Vous pourrez également formuler vos observations :

- Sur le registre dématérialisé sécurisé : <https://registre-dematerialise.fr/4133>
- Par courrier en mairie à l'attention du commissaire enquêteur
- Par email à l'adresse suivante : enquete-publique-4133@registre-dematerialise.fr



COMMENT SE DÉROULE UNE ENQUÊTE PUBLIQUE ?

1 DURANT L'ENQUÊTE PUBLIQUE (33 jours)



LE COMMISSAIRE ENQUÊTEUR

- Veille au bon déroulé de l'enquête publique
- Informe le public sur le projet éolien
- Recueille les observations du public



LE PUBLIC

- Consulte les dossiers sur le projet éolien
- Sollicite le Commissaire Enquêteur
- Donne son avis sur le projet éolien

2 APRÈS L'ENQUÊTE PUBLIQUE (Dans les 30 jours après la fermeture de l'enquête publique)



LE COMMISSAIRE ENQUÊTEUR

- Rédige un rapport sur le déroulé d'enquête et les remarques du public
- Questionne le porteur de projet



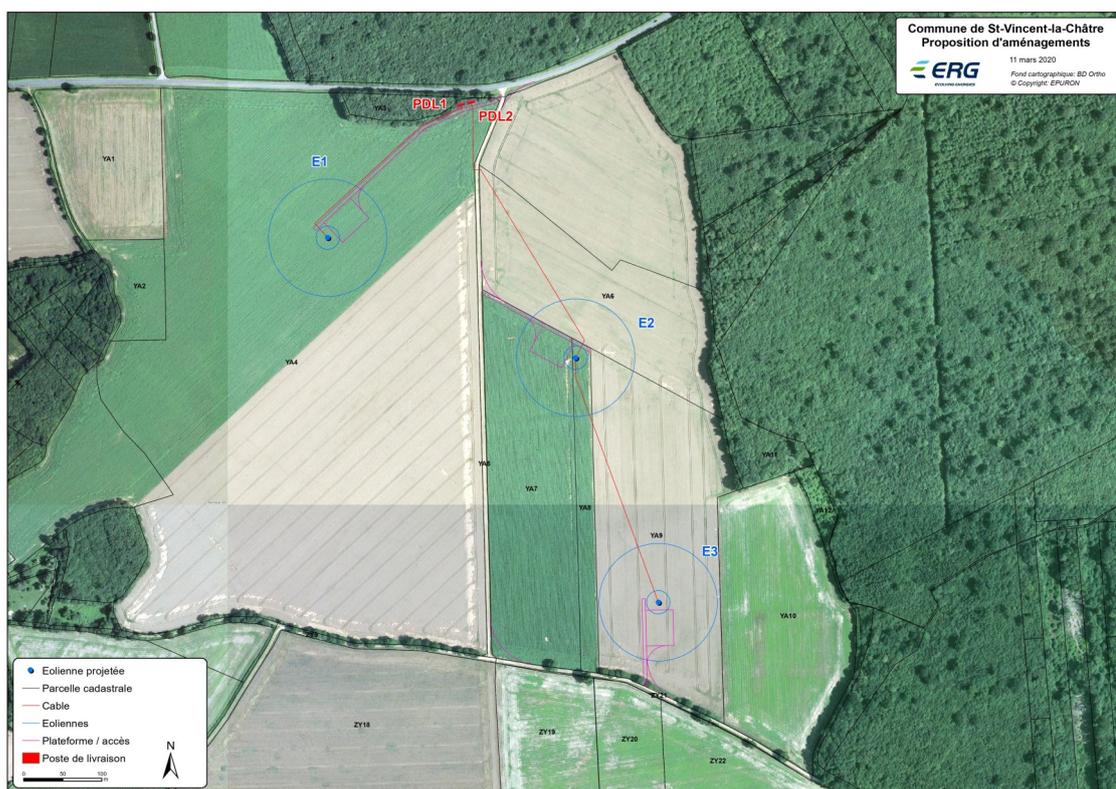
LE PORTEUR DU PROJET (ERG)

- Répond aux questions et remarques du commissaire-enquêteur soulevées par le public

3 DÉCISION DU PREFET (Dans les 6 mois après la clôture de l'enquête publique)



L'IMPLANTATION DU PROJET :



3
éoliennes



180m
Hauteur des
éoliennes



18 300
Personnes
Alimentées / an



LE PARC ÉOLIEN DE LA FOYE - UN PROJET CONCERTÉ AVEC LE TERRITOIRE ET ADAPTÉ AUX ENJEUX LOCAUX

Le parc éolien de la Foye s'inscrit pleinement dans la transition énergétique de la région. Il s'agit d'un projet concerté et adapté au territoire qui répond aux enjeux locaux de production d'électricité propre tout en maximisant les retombées économiques.

UN PROJET PARTICIPATIF ET CONCERTÉ

Les échanges réguliers avec les élus intercommunaux et communaux, les associations et riverains, ont permis d'adapter le projet éolien au territoire. Ainsi, en phase de développement, cela a permis de :

- Réaliser une campagne **acoustique approfondie**,
- Réaliser **17 photomontages supplémentaires définis en concertation** avec les riverains,
- Un projet raisonné et raisonnable de trois éoliennes, étant **le meilleur compromis entre éloignement aux habitations, respect de la biodiversité, intégration paysagère et production d'énergie**.
- Dès 2019, **ERG s'est engagé à retirer la totalité du massif en béton des fondations**
- **Une campagne de financement participatif réalisée début 2019**. Cette campagne ouverte en priorité aux riverains leur a permis de choisir une épargne en circuit court. Ainsi, les riverains ont pu soutenir concrètement la transition énergétique et le dynamisme de leur département.



UN PROJET AVEC DES MESURES POUR L'ENVIRONNEMENT

• Restauration d'un corridor écologique.

Ce corridor est situé au sud du projet au niveau du bois de la Garde et du bois de Frétevau. Nous allons planter plus d'un kilomètre de haie mixte (arbres de hauts gêts et buis) et mettre en jachère deux hectares de terrain. Dans ce secteur, cela va permettre d'offrir un habitat propice aux oiseaux nicheurs notamment ainsi qu'aux insectes, chassés par les chauves-souris. Par ailleurs, cela va participer à la restauration du paysage bocager local, caractéristique du territoire, défendu vigoureusement par les participants à la concertation.

• Une bourse aux arbres.

En plus de la plantation d'un kilomètre de haies pour la restauration d'un corridor écologique, une bourse aux arbres sera mise à disposition des riverains du parc éolien afin de planter des haies sur leur propriété afin de participer à la multiplication de haie sur le territoire.

• Aide à la préservation et de la qualité de l'eau.

Un don aux gestionnaires de captage d'eau du territoire sera fait afin de les aider dans leur mission de gestion de la ressource en eau. Cette ressource vitale est affectée par le réchauffement climatique et nous souhaitons via le parc éolien de la Foye participer à sa préservation.



UN PROJET QUI VOUS ACCOMPAGNE DANS VOS TRAVAUX DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Une fois mis en service, le parc éolien pourra vous accompagner financièrement dans vos projets de rénovation énergétique et thermique*. Ce soutien permet d'intégrer le parc éolien dans une dynamique plus large de la transition énergétique en vous aidant à réduire votre consommation d'énergie. Sous forme de prime cette aide, viendra en complément des aides de l'État et pourra prendre en charge des expertises techniques et une partie des travaux.

* accompagnement réservé aux particuliers vivant à proximité du parc éolien soit limité aux habitants de la Communauté de Communes du Mellois en Poitou

LE SAVIEZ-VOUS ?

UNE BONNE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE PASSE PAR :

- 01 Une bonne isolation du toit**
Le toit et les combles sont les premières sources de déperdition de chaleur dans une maison non isolée (-30% sur la facture de chauffage)
- 02 Une bonne isolation des murs**
Les murs sont la seconde déperdition de chaleur (15% sur la facture de chauffage)
- 03 Une bonne ventilation**
Le renouvellement et les différentes fuites d'air dans votre maison comptent pour 20% des déperditions de chaleur. Sans compter sur les désagréments si l'air est saturé en humidité
- 04 Une bonne isolation des portes et fenêtres**
En 4^{ème} place l'isolation des portes et des fenêtres. (10 à 15% de déperdition)
- 05 Une bonne chaudière (performante et économe)**
Les nouvelles chaudières sont plus efficaces que les chaudières traditionnelles et peuvent dépasser les 100% de rendement. Attention avant de changer votre chaudière il faut faire vos travaux d'isolation.



POUR NOUS CONTACTER

Cyril VAN DE SOMPELE

Chef de projets éoliens

cvandesompele@erg.eu

07 85 56 67 60



TOUTE L'ACTUALITÉ SUR LE PROJET

Rendez-vous sur le site internet du projet

www.parc-eolien-foye.fr